

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type	Modèle	Bordereau-type N°		
Voiture de tourisme	PEUGEOT		204 C	1967	5852 - B		
Caractéristiques "204" à l'AV sur le capot.- "204 C" sur plaque du constructeur							
No de départ C 6'400'001	Carburant essence		Nombre de cyl.		4		
Constructeur du châssis PEUGEOT, Sochaux-Montbéliard (F) - Importateur Peugeot Suisse SA, Berne							
N° du châssis frappé	à droite, à l'avant à l'intérieur de l'aile + sur plaquette						
N° du moteur frappé	à l'avant, à droite sur le bloc-cylindres						
Type du moteur	No de départ X 6'400'001 (en ligne, transversal, incliné de 20° vers l'AV)						
Position du mot.	avant	Frein-moteur					
Cylindrée	1'130 cm³	Frein de remorque			Dimensions ext. en mm		
Temps	4	Transmission méc.toute synchronisée			Longueur 3'680		
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 4		Largeur 1'565			
Entraînement	avant	Vitesse en 1 <sup>re</sup>		Voie avant 1'320	Hauteur 1'320		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 142		Voie arrière 1'260	Empattement 2'305		
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 8.30/8.70			
Porte à faux arr. 780							
Frein de service hydraulique, assisté par dépression - AV= à disques / AR= à expansion interne							
2ème frein mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	500	350	850	Dimension	145x14 X	145x14 X	Longueur
Charge utile	80	130	210	Charge pneu	740	740	Largeur
Total	580	480	1'060				Hauteur
Gar. de fabr.	580	480	1'060	Michelin X			Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 1'800			Nombre de portes 2			Porte à faux arr. 58 SAE	
Direction: position		à gauche		Marque du moteur PEUGEOT		C.V. frein 53 DIN	
Alésage		75		Course 64		C.V. impôts 5.76	
Forme de la carrosserie		cabriolet					
Nombre de places: total		3		(avant 2 milieu arr. 1 *)		Places debout	

§)

Phares: marque	2/ CIBIE, MARCHAL ou DUCELIER	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV=	à côté des feux de position (orange)
Feux de position	2/ séparés, sous les phares	AR=	à côté des feux arrières (orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques avec lave-glace
Feux arrières	2/ à côté des clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (2-tons) = 103 dB
Réflecteurs	2/ combinés avec feux arrières	Rétroviseur	1/ intérieur centre haut + ext., gauche
Feu stop	2/ combinés avec feux arrières	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	2/ pr. plaque oblongue	Parties dangereuses	-----
Phare marche arrière		Dispositif anti-vol : blocage de la direction	
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	78 dB à 5'800 t/min		

## Observations et exceptions

\* ) Nombre de places : 2 à l'avant + 1 à l'arrière, considérée comme place de secours, limitée vers le haut et vers le bas, doit être équipée d'un siège et d'un dossier.

§) Phares : réglables depuis l'extérieur (2 positions).

Lieu et date de l'expertise-type Lausanne, 20.2.67

La Commission d'expertise-type